

Namur, le 26 juillet 2017

Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,

Comme vous le savez, le CDH et le MR sont parvenus à un accord pour la formation d'un Gouvernement en Wallonie.

Lors des négociations qui ont prévalu à cet accord ces dernières semaines, des déclarations dans la presse faisaient état notamment d'une volonté de fusion entre communes et CPAS.

La Fédération des CPAS de Wallonie a immédiatement communiqué aux partis politiques sa position à ce sujet, par voie de communiqué de presse, de courriers et de contacts divers, présentant les alternatives possibles. A savoir et en synthèse : le développement de synergies entre les services de support. Au-delà, nous avons fait parvenir aux négociateurs un mémorandum que nous avons réalisé en urgence, à partir des avis du Comité directeur sur les différentes matières gérées par la Région et qui touchent les CPAS.

Sur le projet de fusion entre communes et CPAS singulièrement, nous avons été entendus. A cet égard, nous saluons l'écoute dont nous avons bénéficié auprès des partis politiques en présence.

A la fusion complète des institutions, l'accord gouvernemental prévoit en effet maintenant l'alternative suivante : *« Afin d'opérer un maximum de synergies pour un service de qualité au moins égale pour le citoyen, les communes seront incitées à opérer des fusions internes comme externes. Ainsi, la création de services communs de support (GRH, Informatique, assurances, marchés publics ...) sera requise entre communes, CPAS et régions communales. Le rapprochement entre les services de l'administration communale et ceux des CPAS sera facilité sur base volontaire, tout en conservant la pleine autonomie des comités d'attribution. »* Il est à noter que par « autonomie des comités d'attribution », il faut entendre à notre sens « autonomie des Conseils de l'action sociale ».

Sans être idéale, cette alternative préserve l'autonomie du cœur de métier des CPAS et va dans le sens des avis qui avaient été remis sur ce dossier par le Comité directeur. Il ne fait nul doute que la Fédération suivra de très près l'opérationnalisation de cette volonté politique et qu'elle continuera à cet égard à mettre en œuvre sa force de proposition.

Pour le reste, nous allons analyser dans les prochaines semaines l'entière de l'accord gouvernemental dans l'ensemble de ses composantes sociales et remettre un avis complet au Comité directeur le 14 septembre. Cet avis servira de feuille de route pour les contacts que nous aurons avec les membres de la nouvelle équipe gouvernementale dès sa mise en place. Notre objectif sera de continuer à construire avec le nouveau gouvernement wallon une relation de collaboration autour de l'ensemble des dossiers sociaux, dans l'intérêt des CPAS et de leurs bénéficiaires.

Nous continuerons à vous tenir informés.

L'équipe de la Fédération des CPAS de Wallonie

Alain Vaessen  
Directeur général de la Fédération des CPAS  
Union des Villes et Communes de Wallonie  
Rue de l'Etoile 14 - 5000 Namur  
Tél. +32 (0)81 240650 - Fax. +32 (0)81 240652



<http://www.cpasavenir.be>

[Inscrivez-vous à la newsletter de la Fédération des CPAS](#)